Constitut sur la propriété			No. 26,	rue Chartres...	3,500
"	"	"	28	" "	5,000
"	"	"	8	" Conti	8,000
"	"	"	31	" "	5,000
"	"	"	33	" "	5,000

En laissant à mon héritier et légataire universel Pierre de St. Luc une fortune aussi considérable, se montant à près de cinq millions de piastres y compris les constituts et les intérêts, je n'hésite pas à dire que je suis satisfait d'avance de l'usage qu'il en fera. La connaissance intime que j'ai de son caractère et de son généreux naturel me garantit du dépôt que je fais en ses mains des biens que j'ai si péniblement acquis.

Que Dieu lui soit en aide et lui donne sa bénédiction comme je lui donne la mienne.—Amen.

ALPHONSE MEUNIER.

1er septembre 1836.

P. S. Le mémoire que je laisse dans la petite cassette rouge pourra guider mon légataire universel dans les recherches que je le prie de faire de certaines personnes auxquelles je porte un profond intérêt, et qui doivent se trouver en quelque part au Canada.

A. M.

Le notaire ayant fini la lecture du testament, le ploya et le remit au juge de la Cour des Preuves, qui le parapha.

Tout ce monde ébahi, regardait avec de grands yeux ce papier qui contenait le détail d'une fortune si colossale; plus d'une personne se trouva désappointée de ne s'être pas entendu nommer dans les dispositions du défunt. Quand la première impression d'étonnement fut passée, un murmure confus circula à travers les rangs de cette foule qui encombrait la salle et les passages.

" Silence, silence, Messieurs," cria un huissier.

—Si quelqu'un, dit le juge, désire faire quelqu'opposition à l'enrégistrement du testament de feu Sieur Alphonse Meunier, si quelqu'un a quelque réclamation à faire contre sa succession, il est tenu de présenter ses réclamations et oppositions au greffe de la cour des preuves dans la quinzaine, après lequel temps le dit testament sera enrégistré et toutes réclamations forecloses.

M. le greffier veuillez prendre soin de ces papiers et cassette, continua le juge, et les déposer dans les voûtes du greffe de la cour des preuves. Ils sont sous votre responsabilité.

Messieurs, la séance est levée.

Et la foule se mit à défiler, sans bruit, sans désordre, la tête basse et réfléchissant aux destinées de la vie humaine, si extraordinaires, si variées et parfois si bizarres.

Un homme riche hier, aujourd'hui un cadavre!

Les journaux du soir annoncèrent le grand événement du jour. Quelque temps le public s'en occupa, puis cet incident, comme tant d'autres, alla s'ensevelir dans le gouffre des spéculations et des extravagances de cette nouvelle Babylonne!

CHAPITRE II.

LE ZEPHYR.

Depuis quelques jours un brick avait jetté l'ancre dans la rade des Matanzas. L'arrivée de ce navire dans ce port de l'île de Cuba n'avait causé aucune émotion d'abord. Il y en arrive tant tous les jours et de tous les pavillons et de toutes les formes!

Cependant le troisième jour, lorsque le bon peuple de la ville vit que le navire ne faisait pas mine d'accoster, on commença à faire des conjectures. Puis la forme si élancée de sa prone; sa coque si longue et si étroite, toute noire; la hardiesse de sa mâture inclinée en arrière; ses immenses voiles qu'il déployait au vent quand il entra dans le port, et maintenant ferlées; ses douze sabords ouverts qui montraient les dents, comme des dogues en colère, tout cela excita fort les soupçons des habitans paisibles de la bonne ville de Matance.

—Mais dites-donc, demanda un signor à son voisin qui se trouvait près de lui sur la jettée, que pensez-vous de ce vaisseau tout noir, là-bas à l'ancre? On n'apperçoit personne à bord. Ne dirait-on pas qu'ils craignent de se montrer?

—Je suis aussi ignorant que vous sur le compte de cet étrange navire. Quelques uns pensent que c'est un écumeur de mer, d'autres disent que c'est un négrier qui arrive de la côte d'Afrique.

—Les autorités n'ont-elles pas envoyé reconnaître? C'est drôle tout d'même; il me semble que l'on y devrait faire attention. Si ce sont des pirates, faut être sur nos gardes.

—Je crois que les autorités sont informées, car ce matin on dit que le canot de ce brick est venu à terre; deux hommes en sont sortis et se sont dirigés du côté du Consulat Américain. A peine s'il était jour et l'un d'eux était enveloppé dans un léger manteau de soie cirée. Au bout d'une demi-heure on les a vus sortir du consulat américain, entrer au bureau de la douane d'où ils sont repartis pour leur navire. Depuis ce temps on ne sait plus rien.

—Il ne serait pas mauvais, tout d'même, de veiller cette nuit sur leurs mouvements.

—Ils sont suspects, je sais que ce matin un caboteur ayant voulu approcher du navire avec son squif chargé d'oranges, un gros nègre armé d'une immense fourchette de cuisine lui a crié que, s'il ne s'éloignait pas de suite, il tirerait sur lui à coup de carabine. Le caboteur dit qu'il croit avoir apperçu sur l'un des plis du pavillon, que nous voyons roulé et attaché à mis mât, une tête de mort avec deux os en croix.—C'est un pirate, prenons garde.

—Je suis de votre avis.

Ces deux personnes se séparèrent pour aller rapporter dans leurs familles les conjectures qu'elles avaient faites, sur le compte du prétendu pirate. Avant la nuit toute la ville était en rumeur. Plus d'une jeune signora passa une partie de la nuit agenouillée aux pieds de sa Madona; plus d'une vieille fille s'effraya des outrages que l'on devait s'attendre à voir commettre par ces bandits, si les autorités ne doublaient pas les gardes. Et pourtant les autorités ne doublèrent pas les gardes, et la nuit se passa comme les autres sans désordres; et les vieilles et les jeunes filles se levèrent le lendemain matin comme à l'ordinaire, les yeux pourtant un peu caves et les joues un peu blêmes de peur et d'insomnie.

Quoique les frayeurs de ces bonnes gens ne fussent nullement fondées, à l'endroit du joli brick qui balançait si coquettement ses mâtures effilées, il faut aussi leur rendre cette justice de dire que quelques semaines auparavant on avait signalé dans ces parages un véritable pirate, dont la description correspondait assez avec celle du navire qui à cette heure reposait bien innocemment sur ses ancres dans la rade.

De bien bonne heure, ce matin là, il y avait un grand nombre de personnes rassemblées sur les quais, examinant avec des longues-vues le vaisseau suspect. A bord tout semblait dans la plus grande solitude. Les voiles ferlées n'annonçaient pas un prochain départ. Un homme, un seul homme, en chemise rouge avec un chapeau de toile cirée noire, se promenait lentement sur le gaillard d'avant, fumant tranquillement un cigarre, pur havane, dont les bouffées, lancées à pleine bouche, s'élevaient en décrivant des ronds qui allaient en s'élargissant jusqu'à ce qu'ils se perdissent dans l'espace. Pas un souffle de vent ne dérangeait la symétrie des ondulations que formait la fumée en giroyant dans les airs. De temps en temps il regardait le ciel, puis la lisière de ruban rouge qui pendait au haut de la flèche du mât d'artimon, comme pour découvrir de quel côté viendrait la brise du matin au lever du soleil. Le ciel était pur et sans nuage; aucun souffle n'agitait la surface des eaux; la houle de la mer, qui se faisait sentir dans la rade où elle venait mourir, balançait seule et lentement les vaisseaux qui y reposaient sur leurs ancres.